

**TYPLOGIE DES EXPLOITATIONS AVICOLES DES ANTILLES FRANÇAISES
ET DE LA GUYANE. CARACTERISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION EN
VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE FERMES DE REFERENCES
TECHNICO-ECONOMIQUES**

**JULIEN Lionel¹, GALLOT Sylvain², DUFLOT Boris³, TRAINEAU Isabelle⁴, GALAN
Frédéric⁴**

¹*ITAVI – Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, Convenance - 97122 Baie-Mahault,*

²*ITAVI - 28, rue du Rocher - 75008 Paris*

³*IFIP – Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, Convenance - 97122 Baie-Mahault,*

⁴*Institut de l'Elevage – Chambre d'Agriculture de Guadeloupe, Convenance - 97122 Baie-
Mahault,*

RÉSUMÉ

La typologie des élevages de productions animales sur l'ensemble des Départements Français d'Amérique a été réalisée sur la base de quatre clés typologiques relatives aux modes d'élevage, au degré de spécialisation, à la conduite d'élevage et aux types de bâtiments exploités. Sur la base de ces critères, la typologie établie a permis de distinguer quatre systèmes d'exploitation. Les exploitations orientées vers la production de volailles de chair se répartissent en deux groupes : les élevages spécialisés et les élevages avec une diversification végétale. Les deux autres groupes d'exploitations sont orientés vers la production d'œufs de consommation : les élevages spécialisés de poules au sol et ceux de poules en cage. La typologie a permis de caractériser les structures et le fonctionnement des exploitations avicoles des Départements Français d'Amérique. Les premiers résultats enregistrés dans le cadre du suivi des exploitations permettent d'appréhender les performances technico-économiques des systèmes identifiés et d'enrichir ainsi la typologie. Ces différents types se retrouvent globalement sur les 3 départements, avec des distinctions en lien aux modèles techniques mis en place localement, mais surtout fortement liées au degré d'organisation de la filière.

ABSTRACT

The typology carried out on the French departments of America based on four keys: on farming methods, the degree of specialization, to conduct Livestock and types of buildings. The keys have also helped to distinguish the types of production, characteristics farms and adapted to specific local context and two types of building structures. Based on these factors, the typology established allowed four operating systems. Farms for the production of poultry meat divide into two groups: specialized farms and farms with a crop diversification. We have identified also two groups of farms for eggs production: the farms specialized in soil layers and layers of cage.

The first results from the monitoring of farms can understand the techno-economic performances of the systems identified and enrich the typology.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration d'un réseau de fermes de références, nous avons réalisé une typologie des exploitations avec productions animales (ruminants et/ou monogastriques) des Antilles et de la Guyane françaises (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2006). Nous allons montrer dans cet article comment la diversité des pratiques d'élevage est liée au fonctionnement des exploitations et aux objectifs de production. Cette approche doit permettre de mieux appréhender les attentes des différentes catégories d'éleveurs en matière de conseil technico-économique et d'adapter les objectifs du réseau de références à leur situation.

1. ELABORATION DE LA TYPOLOGIE

La typologie a été réalisée selon la méthode « à dire d'expert » mise au point par l'institut de l'Élevage (Perrot et Landais, 1993). Elle s'appuie sur des entretiens avec des observateurs privilégiés du monde de l'élevage (techniciens, responsables d'organisations professionnelles, agriculteurs, responsables de l'administration, etc.). En parallèle des visites d'exploitations ont été programmées dans le but de valider, corriger et illustrer les hypothèses formulées lors des entretiens. La représentativité des différents types d'exploitation dans les filières animales a été estimée à partir de données statistiques du Recensement de l'Agriculture et des Enquêtes de Structures réalisées par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture.

2. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

La typologie a permis de mettre en évidence la diversité des pratiques d'élevage et a été établie en fonction des quatre critères suivants :

- Les types de productions avicoles (orientations des productions chair ou ponte)
- Le degré de spécialisation. (place de l'atelier avicole, association ou non à un autre atelier)
- La conduite d'élevage (durée d'élevage, pratiques,...)
- Les types de bâtiments utilisés, (taille, mode de ventilation)

S'il apparaît des similitudes sur le plan de l'alimentation des volailles (selon le type de production), il existe cependant des différences dans la conception des bâtiments (taille et gestion de l'ambiance), le mode d'approvisionnement en poussins, les souches utilisées, le type de produits commercialisés et les circuits de commercialisation.

Il ressort sur l'ensemble des départements français d'Amérique (DFA) quatre systèmes d'élevage avicole, deux en production de volailles de chair et deux en production d'œufs de consommation.

- 1. Les élevages de volailles de chair spécialisés,
- 2. Les élevages de volailles de chair avec une diversification en production végétale,
- 3. Les élevages de pondeuses au sol spécialisés.
- 4. Les élevages de pondeuses en cage spécialisés

Lors de notre étude, afin d'appréhender la représentativité de chacune des filières, nous avons quantifié en fonction des types et des départements la répartition en nombre des exploitations (cf. tableau 1)

2.1. Les élevages spécialisés de volailles de chair.

Sur les petites Antilles ces élevages spécialisés s'orientent vers la production de poulets dits « standard », mais correspondants à des performances de souches à croissance intermédiaire (type certifié). Le poids moyen des animaux à l'abattage atteint 1,8 à 2 kg vif pour un âge à l'abattage variant de 50 à 60 jours. Les structures d'élevage d'une dimension de 400 à 500 m², sont ouvertes sans système de ventilation particulier en Guadeloupe et semi dynamiques (type Louisiane) en Martinique.

En Guadeloupe, compte tenu de plusieurs années de difficultés dans l'organisation de la filière, ce type de production n'a pas pu être observé durant la période d'étude. Toutefois, ce type a été décrit et documenté à partir de résultats techniques antérieurs. Sa description se justifie car ce modèle technique devrait pouvoir redémarrer dès que la filière se sera structurée.

Les élevages de volailles de chair guyanais présentent quant à eux les mêmes caractéristiques en terme de type de production et de conduite. Mais ils diffèrent cependant par leur taille- structures plus petites de l'ordre de 50 m²- et par leur plus faible degré de spécialisation, l'atelier avicole étant généralement associé à des productions maraîchères.

En fonction des DFA les souches de poussins et les modes d'approvisionnement diffèrent : Sur la Guadeloupe les éleveurs utilisent des souches à croissance rapide (type ROSS) importées de la métropole, alors qu'en Martinique et en Guyane les éleveurs utilisent des souches à croissance intermédiaire (Souche I757) issues du couvoir local pour la Martinique et importées pour la Guyane.

Quelque soit le département, la commercialisation des produits pour ce type d'élevage est assurée via des circuits longs (coopératives et/ou abattoir, commercialisation via les Grandes et Moyennes Surfaces, les épiceries ou les boucheries).

2.2. Les élevages de volailles de chair avec une diversification en production végétale

Ce sont des élevages avec une diversification végétale qui produisent des animaux lourds, à partir des mêmes souches que celles utilisées par les spécialisés. Cependant sur la Guadeloupe quelques lots sont réalisés avec des animaux issus de souches à croissance lente importées depuis la métropole.

Ces élevages produisent des animaux plus lourds d'un poids moyen de 4 à 5 kg vif, pour un âge à l'abattage supérieur à 80 jours. Il n'existe pas de différenciation entre les départements pour les structures d'élevage. Ce sont des bâtiments ouverts de 100 à 200 m², sans système de ventilation particulier.

Il ressort deux modes de commercialisation, les élevages guadeloupéens privilégiant les circuits courts (vente directe), a contrario des ateliers martiniquais.

2.3. Les élevages spécialisés de poules au sol.

Localisé sur la Guadeloupe et la Guyane, les exploitations de ce type sont de taille modeste, en moyenne 8°000 poules (cheptel variant de 5°000 à 15°000 poules). Les bâtiments réalisés à moindre coût et adaptés au contexte climatique sont de type ouvert avec une ventilation statique.

La particularité de la conduite de l'atelier repose sur un élevage des animaux dans un même bâtiment depuis leur arrivée des couvoirs métropolitains jusqu'à leur réforme.

L'absence d'ateliers spécialisés dans la production de poules implique des durées d'occupation des bâtiments supérieures à 18 mois et nécessite l'équipement de chacun d'eux en matériel d'élevage pour la ponte. Cette technique d'élevage ne permet pas une optimisation des investissements. Cependant quelques éleveurs profitant de l'élevage de leur lot de poules peuvent en valoriser une partie auprès d'autres ateliers de ponte. Ce cas de figure se rencontre notamment en Guadeloupe où les éleveurs disposant d'un petit centre de conditionnement des œufs, fournissent ainsi en poules des structures satellites, souvent plus modestes, dont ils collectent les œufs.

2.4. Les élevages spécialisés de poules en cage.

Sur les départements de la Guadeloupe et de la Martinique, il a été mis en évidence des élevages spécialisés de poules en cage (deux en Guadeloupe et un en Martinique). Ces élevages comptent leur propre atelier spécialisé d'élevage de poules capable d'approvisionner leur structure de production. Couramment, un même bâtiment de poules est utilisé pour produire deux lots dans l'année qui vont fournir en animaux les bâtiments de production. On retrouve deux modes d'élevage des poules, en cage dans des structures fermées en ventilation dynamique et dans des bâtiments semi ouverts (type Louisiane) en ventilation semi dynamique (présence de brasseur pour améliorer la circulation d'air)

Les ateliers de ponte d'une capacité totale de 30°000 à 45°000 poules sont composés de deux à trois

bâtiments fermés dynamiques d'une capacité de 15°000 poules chacun.

3. PREMIERS RESULTATS ISSUS DES FERMES DU RESEAU DE REFERENCES

La typologie a permis de caractériser les structures et le fonctionnement des exploitations avicoles des DFA. Les premiers résultats enregistrés dans le cadre du suivi des exploitations permettent quant à eux d'appréhender les performances technico-économiques des systèmes identifiés et d'enrichir ainsi la typologie.

Au regard de leur représentativité, nombre d'exploitations, ces élevages n'ont pas été intégrés au dispositif de collecte mis en place.

3.1. Les élevages de volailles de chair.

La filière guadeloupéenne de poulet standard, dans un contexte 2007 difficile n'a pas fonctionné. Les résultats présentés sont de fait relatifs aux exploitations en réseau suivies en Martinique.

Dans les élevages spécialisés de volailles de chair, au regard des premiers résultats observés sur la Martinique, les performances techniques des élevages varient en fonction des moyens mis en œuvre et de l'adaptation des élevages au contexte climatique. A l'inverse les performances économiques sont directement liées aux prix de reprise élevés des produits de l'exploitation et inversement proportionnels aux investissements consentis pour la réalisation des bâtiments. Les résultats économiques sont à l'avantage des producteurs de poules lourds qui dégagent de meilleurs résultats économiques (cf. tableau 2 et 3).

3.1.1. Les élevages spécialisés de volailles de chair.

Compte tenu du modèle technique adopté, qui se rapproche de l'élevage de poules certifiées (par la souche et la durée d'élevage), les résultats obtenus par la filière « poules standard » martiniquaise s'avèrent corrects, avec toutefois une mortalité relativement élevée (>8% en moyenne) et des indices de consommation (>2,1 en moyenne) qui parfois peuvent dériver (jusqu'à 2,8 dans certains cas). Les densités de mise en place assujetties aux conditions climatiques, varient entre 15 et 20 animaux/m² selon les périodes de l'année. Le rythme des rotations reste relativement bas (quatre lots par an sur la période) et ne permet pas une pleine utilisation des bâtiments, mais cette situation résulte du contexte du marché local (mise en marché et concurrence des importations de produits congelés).

Ces différents paramètres, issus des premiers résultats des fermes impliquées dans les réseaux de références, induisent un chargement bas (<140 kg vif/m²), eu égard au nombre de lots réalisés sur l'année (4 lots) et un index de performance peu élevé (<150), en lien avec les indices de consommation et la mortalité.

3.1.2. Les élevages de volailles de chair avec une diversification en production végétale

Contrairement aux élevages de la filière « poulet standard », les élevages de poulets lourds ont eu une activité sur la période étudiée, de part leur mode de commercialisation. Ce type d'élevage présente des résultats techniques mitigés. Au regard des résultats obtenus sur l'ensemble des DFA, il ressort des densités moyennes de 10 animaux /m², pouvant aller jusqu'à 20 animaux/m² et une mortalité moyenne élevée (>15%). Le chargement moyen obtenu pour ces ateliers est important (>140 kg/m²/an) compte tenu d'un poids d'abattage élevé (4 à 5 kg). Le manque d'enregistrement n'a pas permis de définir un indice de consommation.

Les ateliers affichent cependant de bonnes performances économiques, eu égard au prix de reprise et au poids de sortie. En effet, le mode de valorisation de ces animaux (circuits courts, marchés, petits détaillants) qui permet une valorisation au kg intéressante, n'incite pas à une optimisation technique de la production.

3.2. Les élevages spécialisés de pondeuses au sol.

Le système suivi dans le cadre des réseaux de références correspond au type « élevage de pondeuses au sol ». Présent sur les départements de la Guadeloupe et de la Guyane, il constitue les effectifs les plus importants et le modèle le plus reproductible. Les élevages spécialisés en pondeuses au sol, structurés autour de multiples petits centres de conditionnement privés, affichent de bonnes performances techniques au niveau de l'élevage des poulettes et de la production.

Pour ce mode d'élevage la densité de mise en place des poussins est supérieure à 8 animaux/m² pour obtenir une densité au transfert de l'ordre de 8 animaux/m² en fonction des mortalités antérieures observées sur les élevages.

Des résultats corrects obtenus en élevage de poulettes, avec une viabilité supérieure à 90%, une consommation moyenne d'aliment de l'ordre de 6kg/poulette produite et un âge à l'entrée en ponte proche de 164 jours, induisent de bonnes performances économiques avec un coût de production de la poulette de l'ordre de 4,6€.

La durée d'éclaircissement naturelle dans les DFA et une bonne maîtrise des conditions d'ambiance permettent une productivité numérique (~260 œufs/poule départ) proche du standard de la souche. Par ailleurs la faible

mortalité en ponte (<3%), un prix de reprise des œufs de consommation élevé induisent de bonnes performances économique, malgré des coûts d'investissements forts.

CONCLUSION

Différents critères pouvant caractériser les exploitations avicoles des DFA, ont été issus des entretiens auprès des experts agricoles. Il ressort quatre clés typologiques relatives aux modes d'élevage présents sur les exploitations, au degré de spécialisation en aviculture, à la conduite d'élevage et aux types de bâtiments exploités.

Les exploitations avicoles des DFA se répartissent, en fonction de ces clés, en quatre grandes familles : Les élevages spécialisés de volailles de chair, les élevages de volailles de chair avec une diversification végétale, les élevages spécialisés de pondeuses au sol et les élevages spécialisés de pondeuses en cage.

Les premiers résultats techniques et économiques enregistrés sur la campagne 2007, dans le cadre du suivi des exploitations, permettent d'appréhender les performances technico-économiques des systèmes identifiés et d'enrichir ainsi la typologie.

Les principaux types identifiés sont présents sur chacun des départements étudiés. Mais leur représentativité, comme leurs performances économiques, semblent fortement assujettis d'un département à l'autre, aux conditions d'organisation de la filière. Ainsi, la capacité à s'appuyer sur une filière structurée (en amont comme en aval), stable dans le temps et dont les différents maillons se coordonnent dans un intérêt collectif, déterminent autant sinon que le type de modèle technique, le développement des élevages et résultats économiques des éleveurs.

REMERCIEMENTS

Ce programme a été conduit dans le cadre du programme POSEI France et financé par l'ODEADOM. Les auteurs remercient les membres du Comité de pilotage national (Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ODEADOM) pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MAP et MOM, 2006. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère de l'Outre Mer, POSEI France : Programme portant sur les mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques de l'Union. Chapitre VI : Réseaux de références
- Perrot C, Landais E, 1993. Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles. Les Cahiers de la Recherche - Développement, 33,24-40

Tableau 1. Quantification des différents types d'élevages avicoles dans les départements Français d'Amérique (Données Enquêtes structures, 2005)

	Elevage spécialisé de volailles de chair	Elevage de volailles de chair en diversification végétale	Elevage spécialisé de pondeuses au sol	Elevage spécialisé de pondeuses au sol
Guadeloupe	15	30	2 Soit ~70°000 place de poules	10 (> 5.000 pondeuses) Soit ~80°000 places de poule
Martinique	40	70	1 Soit ~70°000 places de poule	
Guyane (au sein de la coopérative de Guyane)				15 Soit ~50°000 places de poule

Tableau 2. Caractérisation technico-économique des élevages de volailles de chair (résultats « réseaux de références », 2006-2007)

	Elevage volailles de chair spécialisé		Elevage de volailles de chair avec diversification végétale	
Type de bâtiment	Semi dynamique		Statique	
Densité de mise en place (animaux / m ²)	15-20		10	
Durée moyenne d'élevage (jours)	40-60		>80	
Nombre de rotation	4		3,5	
Souche utilisée	Croissance rapide en Guadeloupe	Croissance intermédiaire en Martinique	Croissance rapide en Guadeloupe	Croissance intermédiaire en Martinique
Mortalité (%)	>8		>15	
Poids moyen de sortie (kg vif)	1,8-2,2		4-5	
Chargement (kg vif/m ²)	140		>140	
Indice de Consommation	>2,1		ND	
Coût de production (€/kg vif)	1,82		ND	
Prix de reprise avec aide (€/kg vif)	2,05		2,55-2,75	
MPA (€/kg vif)	0,40-0,50		ND	

Tableau 3. Caractérisation technico-économique des élevages de pondeuses (résultats « réseaux de références », 2006-2007)

	Elevage de pondeuses au sol spécialisé
Type de bâtiment	Statique
Mortalité poulettes	<10%
Age à l'entrée en ponte (jours)	>160
Mortalité pondeuse (%)	<3
Productivité numérique (œufs / poule départ)	263
Indice de conversion	2,8
Coût de production de l'œuf (€/œuf)	0,10-0,13
Prix de reprise (€/œuf)	0,15-0,17